

Discours de Michel Wurth, président sortant de la Chambre de Commerce à l'occasion de l'assemblée constituante de la nouvelle mandature 2019-2024, le 3 avril 2019

Monsieur le Vice-Premier Ministre,
Chers membres élus sortants et nouveaux,
Chers collaborateurs de la Chambre de Commerce,

15 années de présidence et 25 années comme membre élu de l'assemblée plénière sont un long moment dans une carrière professionnelle et peu d'entre vous -à part mon ami Fernand Ernster et un très petit nombre de collaborateurs de la Chambre de Commerce -ont eu une telle longévité et connaissent cette institution avec la même profondeur que j'ai pu l'acquérir depuis lors.

J'ai quitté ce matin la présidence avec une certaine émotion, sinon une émotion certaine, car j'ai toujours exercé mon mandat avec engagement et beaucoup de passion. Et toute l'équipe de la Chambre de Commerce, la direction, les collaborateurs, les membres élus et membres des commissions et le bureau m'ont rendu la tâche facile et ont contribué à ce que ce mandat a été un temps de plaisir et de grande satisfaction.

Un énorme merci à vous tous qui avez fait de la Chambre de Commerce ce qu'elle est aujourd'hui, à savoir la voix des entreprises de notre pays et l'expression de l'intérêt économique général.

La Chambre de Commerce est l'acteur de choix qui a accompagné depuis le début de la nation les transformations successives et sans équivalent de l'économie luxembourgeoise: née en 1841 alors que le Luxembourg était une économie agraire et le pays un territoire d'émigration , la Chambre s'est fait déjà l'écho de l'ouverture en prônant majoritairement l'accession au Zollverein, ce qui a permis l'éclosion d'un pays riche pour la première fois et hautement

industrialisé, grâce à l'exploitation minière et la sidérurgie qui, vous le savez, me sont particulièrement chers. Plus tard, en devenant un partisan infatigable de l'Union Européenne, la Chambre de Commerce a accompagné le développement d'un puissant centre financier, devenu l'épicentre de notre économie depuis le dernier quart du 20^e siècle. Et elle est aujourd'hui aux avant-postes pour préparer notre pays aux défis et aux opportunités du 21^e siècle caractérisés par la Troisième Révolution Industrielle, dans leurs dimensions digitalisation et transformation énergétique et environnementale.

Il en a résulté un pays prospère, où il fait bon vivre et qui est devenu un modèle unique dans la mesure où plus de la moitié des résidents n'y sont pas nés, mais vivent en harmonie avec ceux dont la famille y est depuis toujours.

Comment la Chambre de Commerce a-t-elle participé à cette transformation permanente qui jalonne notre histoire:

-par l'affiliation obligatoire, elle a contribué à créer la solidarité entre toutes les entreprises, en particulier en œuvrant afin que les PME reconnaissent qu'elles ont tout à gagner de la prospérité des grandes sociétés qui elles savent apprécier la compétence et le savoir faire d'un tissu dense d'entreprises locales performantes.

-par la défense inlassable de l'entrepreneuriat et le message passé aux entreprises qu'elles sont un facteur d'intégration essentiel entre Luxembourgeois et non Luxembourgeois, puisque c'est dans l'entreprise que chacun se côtoie et apprend à connaître les us et coutumes de l'autre et le vivre ensemble.

Faire le parallèle avec la paix sociale qui est l'autre caractéristique séculaire du succès Luxembourgeois, n'en est que plus logique alors que le mérite en revient autant aux entreprises qu'aux syndicats comme l'ont illustré les récentes élections sociales. En effet, plus de 50% des délégués élus n'ont pas d'appartenance syndicale, ce qui ne diminue pas le sentiment des salariés d'être moins bien représentés face à l'énorme majorité des patrons qui soignent le dialogue social

en entreprise.

Au-delà de son rôle fédérateur en faveur de l'entreprise, la Chambre de Commerce a aussi appris que l'affiliation obligatoire oblige.

Elle oblige à œuvrer dans l'intérêt de toutes les entreprises, à avoir une gouvernance au-dessus de tout soupçon et à se comporter en prestataire professionnel pour ses parties prenantes, tout en évitant de concurrencer ses ressortissants dans leurs propres activités économiques. Les activités de la Chambre de Commerce en faveur des entreprises se situent donc dans le domaine non-marchand et doivent être utiles à ses ressortissants tout en n'étant pas lucratives en soi. Pour cette raison, le législateur lui a donné le statut juridique de l'établissement public tout en lui assurant l'indépendance de parole et d'esprit par rapport à l'Etat, dont elle participe au processus législatif, grâce à sa compétence d'aviser les projets de lois ou même d'être initiateur de propositions de lois dans le domaine économique et social.

L'ensemble des initiatives prises par la Chambre de Commerce au cours des 15 dernières années visaient précisément à proposer aux entreprises et aux autres parties prenantes des services non marchands de qualité et créateurs de valeur pour la société. J'en cite certains qui me paraissent particulièrement importants:

-d'abord nos trois »maisons », la House of Training construite ensemble avec l'ABBL et visant à promouvoir au-delà de l'activité traditionnelle de la formation initiale, la formation professionnelle continue; la House of Entrepreneurship, espace ouvert à toutes les entreprises dont la vision ultime est de devenir le guichet unique pour toutes les formalités administratives des entreprises et l'expression concrète de la simplification administrative; et la plus récente, la House of Startups hébergeant des incubateurs, dont le LCI et le LHOFT, et ayant pour vocation de promouvoir Luxembourg comme startup hub;

-ensuite notre contribution au débat d'idées à travers les études économiques de qualité et les publications ou l'organisation des multiples débats et conférences organisés dans notre enceinte. Je souhaite mentionner ici tout spécialement le soutien accordé à la Fondation IDEA, dont l'impact est sans cesse croissant et qui est devenu en peu de temps un think tank des plus crédibles du pays;

-encore l'engagement concret en faveur d'initiatives et de partenariats qui se révèlent particulièrement importants pour les secteurs économiques représentés par la Chambre de Commerce : je pense à l'actionnariat majoritaire dans Luxexpo, et aux nombreux projets concrets développés avec les fédérations dont les membres sont nos ressortissants et ceci dans le but de les rendre plus performants. Je cite aussi le rôle que nous jouons et le soutien que nous accordons à l'UEL, organisation faitière de toutes les entreprises qui les a fédérés comme jamais avant et qui a transformé la manière dont les entreprises participent activement au dialogue social dans notre pays;

-enfin notre activité à l'international: la Chambre de Commerce est le premier partenaire du Gouvernement dans la promotion économique à l'étranger, elle est la place d'accueil de nombreux visiteurs étrangers (chefs d'Etat, délégations officielles, investisseurs étrangers), elle est organisateur de missions et participations à des salons intéressant nos entreprises, elle maintient le contact avec le réseau des chambres de commerce dans la grande région et en Europe, avec Eurochambres, la Benelux Business Roundtable, elle coopère avec les chambres de commerce étrangères actives à Luxembourg et last but not least elle est le partenaire du Gouvernement depuis 150 ans pour assurer la présence du Luxembourg aux grandes expositions universelles, dont la prochaine qui aura lieu à Dubai.

Financièrement indépendante grâce à la force de l'économie et aux nombreuses créations d'entreprises qu'elle a contribué à

susciter par son action, la Chambre de Commerce avec sa démarche stratégique a élaboré sa feuille de route pour l'avenir. Et c'est bien ainsi, car nous savons que le succès de l'économie luxembourgeoise suscite des jalousies et que les recettes qui étaient bonnes il y a quelques années encore sont dépassées aujourd'hui.

Le monde va vite : l'équilibre écologique de la planète semble rompu, les technologies en rupture sonnent le glas de nombreuses activités économiques, la liberté du commerce, facteur le plus important ayant permis le développement de l'économie du pays depuis 175 ans est souvent remis en cause par les grands pays et le Luxembourg devra faire face à des déséquilibres intergénérationnels et à des défis en matière de son modèle de croissance, lesquels sont loin d'être clarifiés dans l'esprit collectif.

Le changement est donc devant nous, avec les nombreuses opportunités qu'il peut susciter et qui seront l'apanage des nouvelles générations. Ce sont elles qui devront prendre la relève et façonner l'avenir, ce qui a été la raison pour laquelle j'ai choisi de passer la main afin que la nouvelle assemblée plénière reflète mieux la réalité de notre économie et devient plus jeune, plus féminine et plus internationale. La nouvelle composition avec un président dont l'orientation professionnelle ne vient plus de la sidérurgie mais est originaire de la place financière, l'élection pour la première fois d'une vice-présidente et la présence de beaucoup de nouveaux visages aux horizons différents illustre bien les progrès réalisés. Permettez-moi en tout cas de féliciter chaleureusement les nouveaux élus et de souhaiter à chacun d'entre vous, au président, aux membres du bureau et aux membres élus et suppléants, beaucoup de succès dans l'exercice de votre mandat ; engagez-vous dans l'intérêt des entreprises luxembourgeoises et dans la transformation de l'économie.

Pour réussir, sachez que vous pouvez vous appuyer sur une équipe exceptionnelle de collaborateurs, soudée comme un bloc,

engagée et consciente de la place de la Chambre de Commerce dans notre pays. Pendant mon mandat, cette équipe a été animée par deux très grands directeurs qui ont été mes interlocuteurs privilégiés et avec qui nous avons partagé toutes nos idées . Le premier, Pierre Gramegna a été appelé à quitter de façon non prévue la Chambre de Commerce il y a plus de cinq ans pour devenir Ministre des Finances. Depuis lors, nous avons continué à travaillé étroitement ensemble, ce qui me donne l'occasion de remercier ici le Gouvernement, à travers Pierre, mais aussi à travers Etienne Schneider, notre ministre de tutelle qui a toujours été à nos côtés, pour l'étroite et l'excellente collaboration que nous avons eue avec eux et leurs services. Un dernier mot de remerciement pour Carlo Thelen, qui a pris la relève de Pierre. La relation entre lui et son président a été exceptionnelle et si la Chambre de Commerce se présente aujourd'hui dans l'excellente forme que nous lui connaissons, c'est aussi et surtout grâce à son leadership, son engagement et son enthousiasme.

Bravo, Merci et Bonne Chance à Luc Frieden et à vous tous.

